



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour
le développement et du Fonds des
Nations Unies pour la population**

Distr. : Générale
(Fevrier 2014)

Original : Français

Session de Juin 2014
(numéro du) Point de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Projet de Document de Programme de Pays pour l'Union des Comores 2015 – 2019

Table des matières

- I. Justification du programme
- II. Priorités et partenariats du programme
- III. Gestion du programme et risques
- IV. Suivi et évaluation

Annexe

- A. Cadre des résultats et des résultats et des ressources
- B. Plan d'évaluation entièrement financé

I. Justification du programme

L'Union des Comores s'est engagée dans un processus de consolidation de la paix et de la démocratie depuis 2001 qui a porté ses fruits: deux alternances démocratiques ont pu être assurées (2006 et 2011). Cette stabilité retrouvée a permis au Gouvernement de lancer d'importants chantiers de développement. Les réformes engagées ont notamment permis d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) conduisant à la réduction de 56% de la dette extérieure¹ et ouvrant de nouvelles opportunités pour accroître les investissements publics et doper la croissance par la relance du secteur privé et renforcer la lutte contre la pauvreté.

A la faveur du retour de la stabilité politique et de la reprise des relations avec les principaux partenaires au développement, le pays a connu une période de stabilisation macroéconomique et un taux de croissance positif de 2,7%, sur la période 2010-2013. Toutefois, les efforts consentis restent largement insuffisants pour réduire la pauvreté² avec un taux de croissance démographique de 2,2% l'an.

Selon l'analyse faite dans le cadre de la SCA2D³ (Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable), les Comores, petit Etat insulaire, densément peuplé,⁴ font face à de nombreux défis⁵, dont les plus pertinents, et pour lesquels le PNUD est à même de produire des changements sont⁶: (i) la gouvernance qui implique des réponses adéquates à la fragile stabilité politique, aux faibles performances de l'administration, et aux processus de décentralisation et de développement local en gestation; (ii) la résilience des individus, des ménages, des communautés, des institutions et des secteurs productifs; (iii) l'adaptation/atténuation aux changements climatiques; le défi du développement des différentes îles se conjugue avec celui de l'adaptation/atténuation aux changements climatiques; (vi) l'accélération et la diversification de la croissance: la croissance économique retrouvée reste fragile par ses sources, insuffisante par son rythme et très peu créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. Pour y remédier, la SCA2D est bâtie sur une hypothèse de croissance de l'ordre de 7%⁷.

La faible représentativité⁸ des femmes aux instances de décision implique des mesures spécifiques pour assurer une pleine participation aux processus décisionnels.

Dans la perspective de relever l'ensemble des défis identifiés dans le cadre d'un processus hautement participatif et inclusif impliquant la société civile, le secteur privé, les partis politiques, les Organisations Communautaires de Base, les partenaires au développement sous le leadership du Gouvernement, la SCA2D se focalise sur quatre axes majeurs: Accélération, diversification et durabilité de la croissance; Développement des infrastructures de soutien à la croissance; Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages; Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine.

L'évaluation de la coopération passée (CPD 2008-2014), laisse apparaître des résultats significatifs à plusieurs niveaux, contribuant aux progrès réalisés sur le plan national. En matière de gouvernance, le PNUD a soutenu avec succès les processus électoraux qui ont conduit à des alternances politiques apaisées et la réforme du secteur de la sécurité ayant

¹La dette est passée de 93,646 Milliards kmf en 2011 à 41,012 Milliards en octobre 2013. Ratio valeur actualisée dette extérieure par rapport aux exportations est passé de 343% à 76% (Direction Nationale de la Dette).

²L'incidence de la pauvreté monétaire dans les îles est passée de 42,7% à 43,4% à Ngazidja, de 46,4% à 47,2% à Ndzuwani et de 49,1% à 49,9% à Mwali, entre 2004 et 2012 (Rapport OMD septembre 2013).

³Après l'évaluation de sa stratégie de réduction de la pauvreté, le pays a élaboré la SCA2D 2015-2019 de façon participative avec l'appui de l'ensemble des partenaires.

⁴Sujet à la déforestation, vulnérable aux changements climatiques et catastrophes naturelles, etc.

⁵Réf analyse du contexte dans l'UNDAF 2015-19.

⁶Le Rapport Mondial sur le Développement Humain (2011) plaçait les Comores 163^{ième}/187 pays, avec un IDH de 0,433.

⁷Projection croissance FMI : 5%

⁸Aucune femme n'est élue à l'Assemblée Nationale, ni aux Assemblées Insulaires. Deux femmes ministres sur onze.

permis au gouvernement de disposer d'une vision claire de la gouvernance sécuritaire incluant les questions de droits de l'homme et de respect de l'Etat de droit. Par ailleurs, la cartographie des communes réalisée dans le cadre de l'appui à la décentralisation est un outil reconnu qui devrait aider dans la gestion des collectivités locales. Les appuis pour la gestion des risques des catastrophes ont permis de doter le pays d'un nouveau cadre institutionnel à travers la création d'une Direction Générale de la Sécurité Civile ainsi qu'une stratégie de réduction des risques de catastrophes. En matière de conservation de la biodiversité et valorisation des services écosystemiques, le bureau a aidé le pays à remplir les préalables techniques et écologiques pour le classement de 22% du territoire en aires protégées cogérées avec les communautés.

La campagne nationale de reboisement « un comorien, un arbre » initiée avec l'appui du PNUD en 2010 et rééditée chaque année est un franc succès de part notamment, son appropriation effective par tous les acteurs gouvernementaux, civils et militaires. Le PNUD s'est également illustré en accompagnant le pays qui est devenu le premier pays récipiendaire par habitant des fonds GEF/LDCF. En outre, la réflexion ayant abouti à l'adoption du manifeste pour le développement vert, signé par le Gouvernement, a été le déclencheur de l'adoption par le gouvernement et les partenaires d'une vision de développement post RIO+20 et constitue le socle de la SCA2D 2015-2019.

L'appui apporté par le programme a permis au pays de s'inscrire en phase avec les recommandations pertinentes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement qui prône, pour les pays en développement, l'amélioration de la capacité de planifier, gérer et mettre en œuvre des programmes et de rendre compte de leurs résultats. En matière de coordination de l'aide, les appuis fournis par le PNUD pour mettre en place des outils et des mécanismes ont mis le Commissariat au Plan en pole position pour assumer pleinement son rôle dans ce domaine.

En partenariat avec l'UNCDF, le PNUD a œuvré notamment à la réalisation de l'appui au développement d'une offre pérenne et viable de services financiers variés et de qualité par les institutions de micro finance (Sanduk et Meck) dans un environnement institutionnel et réglementaire sécurisé par l'application des règles de gestion et conditions de la Banque Centrale appliquées au secteur financier.

L'appui du PNUD au titre du Cadre Intégré Renforcé a permis au pays de disposer des instruments requis pour ouvrir les négociations d'accession à l'OMC notamment la loi relative à la concurrence, la politique commerciale, le plan à moyen terme pour l'intégration du commerce et l'aide mémoire sur le régime du commerce extérieur.

Les dernières enquêtes de perception (2012) menées auprès des partenaires démontrent que le bureau pays a des avantages comparatifs dans les domaines de l'environnement et du développement durable, des OMD et de la gouvernance

Les leçons tirées de la mise en œuvre de la coopération passée révèle que des stratégies partenariales ont été développées en vue de l'atteinte des objectifs notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en capitalisant sur la qualité des relations du gouvernement avec les partenaires techniques et financiers. L'approche en termes de coopération décentralisée, mettant en œuvre des actions ciblées à des niveaux locaux et communautaires a été porteuse d'efficacité, de lisibilité et d'appropriation par les bénéficiaires.

L'évaluation du CPD met aussi en évidence le caractère trop ambitieux eu égard aux moyens disponibles et la non prise en compte systématique et de manière transversale des dimensions genre et droits de l'homme. Le niveau de suivi/évaluation et d'appropriation des actions du programme ont mis en exergue les faiblesses structurelles de la contrepartie nationale en matière de gestion du développement et commande le renforcement de l'engagement du gouvernement à assurer la coordination du programme.

Ainsi, tenant compte de ces distorsions, l'option retenue dans le CPD 2015-19, est le recentrage et la focalisation sur un nombre plus réalistes de résultats en phase avec un pipeline prévisible orienté sur la gouvernance, la résilience et le développement durable.

Par ailleurs, le présent programme adopte une approche croisée dans l'analyse des problèmes couplée à un meilleur ciblage des acteurs et des zones de concentration des interventions. Ce programme s'inscrit également dans une perspective de poursuite des efforts déjà entamés visant à réduire le nombre de petites interventions au profit d'une approche programme centrée sur des actions stratégiques et aux impacts certains, afin d'éviter l'éparpillement et favoriser le passage à l'échelle des initiatives pilotes réussies.

II. Priorités et partenariats du programme

Elaboré sur la base des priorités nationales définies dans la SCA2D 2015-19 et en adéquation avec l'UNDAF (2015-2019), le Programme proposé tient compte des avantages comparatifs du PNUD et des enseignements du Programme précédent. Il est bâti autour de trois piliers prioritaires articulés autour de la résilience des individus, des institutions et des systèmes, et inter-reliés pour la réduction de la pauvreté. A cet effet, le ciblage des interventions, notamment sur le plan géographique et des bénéficiaires, sera systématiquement basé sur des études de vulnérabilités, des évaluations environnementales et sociales, mettant l'accent sur les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec des handicaps et les plus pauvres.

Il est aussi aligné sur deux axes de la SCA2D⁹ et participe à la réalisation de trois effets UNDAF; Effet 1: les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents; Effet 3: les institutions étatiques et non étatiques exercent une meilleure gouvernance politique, administrative et économique en adéquation avec les pratiques de droits de l'Homme et de résilience et Effet 4: les populations les plus vulnérables assurent leur résilience aux changements climatiques et aux crises. Ces trois effets escomptés du programme pays s'inscrivent dans la visée de trois résultats du Plan stratégique (SP 2014-2017)¹⁰.

Ainsi, tenant compte de la forte vulnérabilité du pays aux changements climatiques et ses répercussions sur l'économie et la population, **la première priorité** portera sur le développement de mesures d'adaptation et d'atténuation. En matière d'adaptation, l'action sera menée au profit des hommes et des femmes les plus vulnérables dans le domaine de l'eau et de l'agriculture tels qu'identifiés par le PANA à la fois en milieu urbain, périurbain et rural, à travers la gestion durable des ressources, l'introduction et la vulgarisation des techniques d'adaptation. Pour ce qui concerne la gestion des risques des catastrophes, l'accent sera mis sur la prévention, la préparation, et la réponse ainsi que sur le relèvement, dans une perspective post-Hyōgo et plus particulièrement sur (i) le renforcement des cadres politique, institutionnel et réglementaire de gestion intégrée des risques de catastrophes ; (ii) l'amélioration et le renforcement de la connaissance et de la

⁹ Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance, Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine.

¹⁰ 1: Croissance et développement inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus; 2: Répondre aux attentes des citoyens (liberté d'expression, développement, primauté du droit et redevabilité), grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique; et 5: Pays sont à même de réduire et de gérer les risques de conflits et de désastres naturels, y compris du changement climatique.

compréhension des principaux aléas climatiques et de leur lien avec les catastrophes ; (iii) le renforcement de la résilience communautaire. En matière d'atténuation, l'accent portera sur les énergies renouvelables et la gestion intégrée des déchets.

La deuxième priorité concernera la conservation de la biodiversité et la valorisation des services éco systémiques, vu les potentialités que cela représente pour le pays comme vecteur de croissance et durabilité du développement. A ce niveau, le programme s'inscrit dans une dynamique de mise à l'échelle¹¹ et de consolidation des acquis de l'assistance antérieure à travers notamment la mise en place d'un système national d'aires protégées cogérées avec les communautés; la promotion de l'écotourisme et le développement de mécanismes de financement durable pour la gestion des aires protégées et la promotion des activités économiques promouvant une gestion durable des ressources naturelles, notamment au profit des jeunes, des femmes et des plus pauvres.

La troisième priorité adresse les défis liés à la gouvernance avec un focus sur la décentralisation et le développement local, tout en accompagnant la réforme de l'administration publique. Le PNUD interviendra notamment sur le renforcement des processus électoraux et l'opérationnalisation des collectivités territoriales, ainsi que le renforcement des capacités de résilience des communautés et des institutions locales et le développement de l'économie locale résiliente au niveau des trois îles et du pays et au bénéfice des plus pauvres. Dans le domaine de la prévention des conflits et du renforcement de la cohésion sociale, l'accent sera mis sur les processus inclusifs et sensibles aux conflits, sur le renforcement et l'intégration des mécanismes de prévention des conflits au niveau local, insulaire et national ; l'établissement d'un mécanisme national de la paix durable et d'appui au processus et développement d'une stratégie nationale de cohésion sociale dans la société comorienne, ciblant notamment les femmes, les leaders religieux et traditionnels, et les jeunes. La prévention de la violence, y compris la violence électorale, avec notamment l'intervention des « femmes médiatrices » comme leaders dans le développement de dialogue et de la paix, est à inscrire dans ce registre. Ces différentes interventions intègrent aussi bien les questions normatives, politiques et réglementaires et des appuis directs aux communautés en termes d'offres de services. Tenant compte des interrelations entre les résultats escomptés, les interventions seront menées systématiquement de façon synergique et complémentaire selon une approche croisée et une démarche inclusive donnant une place privilégiée aux femmes et aux jeunes.¹²

Le présent programme sera mis en œuvre selon une démarche de partenariats novateurs aux niveaux: stratégique, technique et opérationnel, impliquant des partenariats public/privé (y compris les faitières), la société civile (ONG, syndicats, partis politiques, OCB). Ces partenariats essaieront de tirer les meilleures opportunités de la conférence de Doha (mars 2010) pour le financement des investissements et le développement aux Comores, pour laquelle le PNUD a joué un rôle de premier plan en impliquant davantage le secteur privé et la société civile.

De plus, ce cadre de coopération intègre des résultats qui exigent une coalition d'actions entre les agences du système des Nations Unies¹³ et qui offrent des possibilités importantes de partenariats stratégiques ou opérationnels avec des agences spécialisées du système en tant que «Unis Dans l'Action».

En outre, le programme se propose d'aider le pays à tirer le meilleur profit de la coopération Sud/Sud, tant en bilatéral qu'à travers des mécanismes régionaux (COI, COMESA, Ligue des Etats Arabes), la coopération décentralisée, et également la

¹¹ Mise à l'échelle de l'expérience réussie du Parc Marin de Mohéli.

¹² Les femmes et les jeunes sont plus victimes du chômage. La proportion emploi/population est passée de 22,4% en 1995 à 21,6% en 2004 pour se stabiliser à 21% en 2012. (Rapport OMD 2013)

¹³ UNV, UNCDF, FAO, CCI, UNIDO, PNUE, OMS, UNISDR, OCHA, CNUCED, UNWomen, IFAD, UNICEF, UNHabitat., UNESCO

coopération multilatérale et triangulaire basée sur des thématiques et des problématiques partagées. L'appui du bureau devra permettre au pays de poursuivre des initiatives en cours en matière de coopération sud-sud notamment avec la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, Madagascar, Maurice, Seychelles, Dominique et l'Algérie, sur les plans de la recherche, de la formation, du transfert de technologies d'adaptation et d'atténuation.

III. Gestion du programme et des risques

Ce document de programme de pays décrit les contributions du PNUD aux résultats nationaux et sert de premier niveau de responsabilité au conseil d'administration en ce qui concerne l'alignement et les ressources affectées au programme au niveau national des résultats. Les responsabilités des gestionnaires aux niveaux national, régional et du siège par rapport aux programmes de pays est prescrit par les politiques et procédures en matière de programmes et des opérations ainsi que par le cadre de contrôle interne.

L'exécution nationale (NEX) est la modalité privilégiée de mise en œuvre du Programme. L'exécution directe sera appliquée aux besoins si le contexte l'exige ainsi que le recours aux services des agences spécialisées des NU à la demande du gouvernement. L'approche harmonisée de remise d'espèces aux partenaires d'exécution (HACT) visera à réduire la complexité des procédures et les coûts de transaction. Elle contribuera également à améliorer la capacité des partenaires nationaux à gérer et mettre en œuvre les projets. Graduellement l'évolution vers l'exécution nationale intégrale s'impose.

Dans l'ensemble, le CPD est construit dans la perspective d'intégrer des réponses adaptées selon des stratégies d'intervention reposant sur les approches de développement des capacités d'appropriation nationale et de capitalisation des expériences dans les mécanismes de partage de l'information et de gestion des connaissances. En adoptant le cadre institutionnel de pilotage et de suivi de la SCA2D, couplé avec l'intégration dans les structures nationales existantes, ou création le cas échéant, le nouveau CPD va ainsi garantir à la fois un bon ancrage et une pérennisation effective des actions entreprises, dans une dynamique de long terme.

Le PNUD mettra en œuvre son plan de viabilité financière (FSE 2014-2015) et poursuivra ses efforts d'alignement interne de ses capacités techniques et programmatiques. Sa structure organisationnelle sera ajustée pour s'aligner avec le programme proposé et les défis d'efficacité et d'efficience. Dans cette perspective, le PNUD renforcera sa cohérence programmatique, le découplage entre unité programme et opération et la systématisation des procédures standards. Les principes de flexibilité dans la planification et l'allocation des ressources se baseront sur une analyse et une évaluation du contexte général et des risques possibles.

Les faiblesses structurelles de l'administration comorienne seront gérées en portant une expertise appropriée sans pour autant tomber dans la substitution et en accordant une attention particulière au partage de responsabilités dans le cadre du NEX. La mise en place et la coordination d'un cadre de dialogue au niveau national et insulaire et d'un mécanisme de prévention de conflit permettront d'atténuer les risques d'instabilité politique et ceux liés aux conflits. Les risques liés à la disponibilité des ressources sont gérés à travers une approche réaliste de programmation sur la base des ressources sûres et de la poursuite de la dynamique de mobilisation de ressources entamée par le bureau depuis quelques années. Compte tenu également de la forte vulnérabilité des Comores aux risques de désastres, le Bureau a mis en place le Business Continuity Plan qui décrit l'ensemble des réponses aux risques évalués, y compris la relocation.

IV. Suivi et évaluation

Le Suivi-Evaluation du Programme sera arrimé au mécanisme mis en place par le Gouvernement décliné dans la SCA2D (2015-2019) et aligné sur l'UNDAF. Il favorisera la

participation des parties prenantes à travers: (i) les revues annuelles; (ii) les réunions de suivi trimestrielles avec le Gouvernement et les partenaires; (iii) les réunions des groupes de résultats du SNU, des comités techniques et de pilotage; et (iv) les visites de terrain. Un suivi systématique des indicateurs du cadre de résultats sera effectué en vue de renseigner les progrès réalisés tout au long de la mise en œuvre du programme.

En outre, le mécanisme de suivi-évaluation sera bâti sur un renforcement du système de collecte de données et de statistiques national et une amélioration de la gestion axée sur les résultats dans le cadre d'un appui conjoint du SNU. Les évaluations seront réalisées conformément au plan d'évaluation approuvé.

Pour pallier aux insuffisances relevées, il est prévu de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation, au niveau du bureau incluant la création d'un poste ainsi que la réalisation systématique des cadres de suivi-évaluation pour tout nouveau programme, intégrant les situations de référence et des indicateurs prenant en compte les dimensions genres, droits de l'Homme, les jeunes, les personnes vivant avec des handicaps et les plus pauvres.

Annexe A Cadre des résultats et des résultats et des ressources

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Axe 1 : Accélération, diversification et durabilité de la croissance				
RÉSULTAT No 1 DE L'UNDAF/ PNUD : Effet 1 : Les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents				
Résultat connexe du Plan stratégique : Effet 1 : Croissance et développement inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus				
INDICATEURS DE RÉSULTAT DU PNUAD DONNÉES DE RÉFÉRENCE, CIBLE(S)	SOURCE DES DONNÉES ET FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES DONNÉES, ET RESPONSABILITÉS	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS (notamment indicateurs, données de références, cibles)	PRINCIPAUX PARTENAIRES/ CADRES DES PARTENARIATS	RESSOURCES INDICATIVES PAR RÉSULTAT/ PRODUIT (US\$)
<p>Exportations des produits de rentes en valeur: Données de référence 2012: Ylang : 666 Mkmf Girofle:5494 Mkmf Vanille:552 Mkmf Cible :</p> <p>Ylang800 Mkf Girofle: 6400Mkf Vanille : 650 Mkmf</p> <p>Incidence de pauvreté rurale Données de référence. A Déterminer fin 2014 Cible : AD</p> <p>Pourcentage de couverture végétale. Données de référence 2013 42% Cible : 44%</p> <p>Pourcentage de recouvrement des récifs coralliens. Données de référence 2010 48% Cible : 50%</p> <p>Indicateurs du Plan stratégique du PNUD: Emission</p>	<p>Statistiques du commerce extérieur.</p> <p>Rapport du Ministère de l'agriculture</p> <p>Enquête 1-2-3.</p> <p>Enquête intégrale auprès des ménages.</p> <p>Recensement agricole</p> <p>Inventaire forestier.</p> <p>Etudes périodiques de suivi du récif corallien</p> <p>Enquêtes ponctuelles</p>	<p>Produit 1. Les populations pauvres et vulnérables notamment les femmes des zones cibles accèdent à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins <u>Indicateur 1.1:</u> Nombre de personnes (femmes et hommes) ayant accès aux crédits destinés à la production. Données de référence : 6400 (3300 h, 3041 F); Cible 20 000 (8 000H, 12000F ; Source des données : Rapport IMF ; Fréquence : a mi parcours et a la fin du cycle <u>Indicateur 1.2:</u> % des personnes désagrégées par sexe ayant bénéficié d'un accompagnement parmi les bénéficiaires des crédits. Données de référence:10% ; Cible1.40% ; Source des données : Rapport Structures d'encadrement et IMF; Fréquence : mi parcours et fin de cycle</p> <p>Produit 2. La compétitivité des produits issus des filières ylang, girofle et vanille est améliorée. <u>Indicateur 2.1:</u> Evolution des prix à l'exportation. Données de référence 2,1: prix à l'exportation. Cible2.1 : taux d'accroissement de 20% des prix à l'exportation. Source des données : Banque Centrale. Fréquence : annuelle et fin de cycle</p> <p>Produit 3. Le pays dispose d'un système national d'aires protégées marine et terrestre cogérées avec les communautés locales et développe des activités économiques compatible avec les objectifs de conservation. <u>Indicateur 3.1:</u> Nombre d'aires protégées créé par île. Données de référence : 1 (Mohéli). Cible : 1 par île. Source des données : Rapports du Ministère environnement. Fréquence : annuelle <u>Indicateur 3.2:</u> % des représentants des communautés désagrégé par sexe et de la société civile participant aux Comités de gestion. Données de référence : 60% des représentants des communautés dont 0% de femme. Cible : 75% dont 30% de femmes. Source des données : Rapports du Ministère environnement. Fréquence : annuelle <u>Indicateur 3.3:</u> Nombre d'activités écotouristiques gérés par les communautés et le secteur privé Données de référence : 0. Cible : Au moins 5 activités par site. Source des données : Rapport de la Direction de l'environnement. Fréquence : annuelle <u>Indicateur 3.4:</u> Nombre d'emplois verts, désagrégés par sexe et par tranche d'âge, créés au sein du système des aires protégées Données de référence : 15. Cible : 540 emplois verts.</p>	<p>Banque centrale, IFD, Ministère des finances, UNCDF, AFD, FIDA, structures d'encadrement</p> <p>Ministère du commerce, OMC, DNSAE, UCCIA, Syndicats agricoles OPA, INRAPE, FAO</p> <p>Ministère de l'environnement, Université Des Comores, CNDRS, ONG, OCB, Parc Marin de Mohéli, AFD</p>	<p>Ressources de base : 500.000 Autres ressources : 500.000 Disponible : 0 A rechercher : 500.000</p> <p>Ressources de base : 500.000 Autres ressources : 2.000.000 Disponible : 2.000.000 A rechercher : 0</p> <p>Ressources de base : 800.000 Autres ressources : 6.500.000 Disponible : 6.500.000 A rechercher : 0</p>

annuelle de CO2 en million de tonnes: Hectares de terres gérés durablement en conservation, et gestion durable et partage équitable des bénéfices.		Source des données : Rapport de la Direction de l'environnement. Fréquence : annuelle		
---	--	---	--	--

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : [Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelles et humaines](#)

RÉSULTAT No 4 DE L'UNDAF : Effet 3 : Les institutions étatiques et non étatiques exercent une meilleure gouvernance politique, administrative et économique en adéquation avec les pratiques de droits de l'Homme et de résilience

Résultat connexe du Plan stratégique : Effet 2 : Répondre aux attentes des citoyens, (liberté d'expression, développement, primauté du droit et redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique

INDICATEURS DE RÉSULTAT DU PNUAD DONNÉES DE RÉFÉRENCE, CIBLE(S)	SOURCE DES DONNÉES ET FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES DONNÉES, ET RESPONSABILITÉS	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS (notamment indicateurs, données de références, cibles)	PRINCIPAUX PARTENAIRES/ CADRES DES PARTENARIATS	RESSOURCES INDICATIVES PAR RÉSULTAT/ PRODUIT (US\$)
<p>Nombre de communes qui utilisent efficacement les mécanismes et outils de planification et de mise en œuvre du développement local Données de référence 0 en 2014 Cible 20 Communes</p> <p>Proportion des cas de violations des droits de l'homme rapportés ayant fait l'objet d'investigation Données de référence AD: Cible AD:</p> <p>Existence d'une commission nationale électorale indépendante et</p>	<p><i>Plans locaux.</i></p> <p><i>Rapport de la Direction de la décentralisation</i></p> <p><i>Rapport des gouvernorats</i></p> <p><i>Rapport Ministère de la justice.</i></p> <p><i>Commission des Droits de l'homme. ONG en matière de droit de l'homme</i></p> <p><i>Texte de création</i></p> <p><i>Texte de loi</i></p> <p><i>Cadres organiques. Plans sectoriels et insulaires</i></p>	<p>Produit 4. Les collectivités territoriales disposent des structures institutionnelles, des cadres opérationnels et des compétences pour promouvoir la résilience et le développement local. <i>Indicateur 4.1 : % des collectivités territoriales dotées d'un schéma d'aménagement du territoire incluant un plan cadastral général et la gestion des risques de catastrophes: Données de référence : 0% Cible : 30% Source des données : Gouvernorats. Fréquence : fin de cycle</i> <i>Indicateur 4.2: % des collectivités qui utilisent efficacement les mécanismes et les outils de planification et de mise en œuvre du développement local. Données de référence : 0%. Cible : 50%. Source des données : Gouvernorats et Communes Fréquence : annuelle et fin de cycle</i> <i>Indicateur 4.3: Part des ressources propres dans le budget des collectivités territoriales Données de référence : 0 % pour les communes A déterminer pour les îles Cible : 10 Source des données : Gouvernorats-Ministère des finances. Fréquence : Annuelle et fin de cycle</i> <i>Indicateur 4.4: Nombre d'agglomérations disposant d'un système fonctionnel de gestion intégrée des déchets solides Données de référence : 0. Cible : 3 Source des données : Communes Fréquence : fin de cycle</i></p> <p>Produit 5. Le pays dispose de mécanismes de gestion des cycles électoraux et de prévention et de gestion de conflits aux niveaux national, insulaire et local, prenant en compte l'équité du genre. <i>Indicateur 5.1 : Existence d'une commission électorale indépendante, permanente, intégrant l'équité du genre. Données de référence 0 (2013) Cible : 1 (2019) Source des données Ministère de l'intérieur, fréquence : fin de cycle</i> <i>Indicateur 5.2: Nombre de mécanismes de prévention et de gestion de conflits fonctionnels y compris ceux gérés par des femmes; Données de référence : 2 dont 1 géré par des femmes Cible</i></p>	<p>Ministère de l'intérieur, Ministère de l'environnement, Ministère des finances, Direction nationale de la décentralisation, CGP, Gouvernorats, Préfectures, Communes, OSC, ONG, UCCIA, CRDE, UE, France, associations de la diaspora, UNCDF, UN habitat secteur privé, ONGs, OCBs</p> <p>Ministère de l'intérieur, Ministère des finances, Commissariat à la solidarité, Ministère de la jeunesse, Commissariats à l'intérieur, partis politiques, UA, OSC, UE, France, Qatar, Ligue des états arabes, Partis politiques,</p>	<p>Ressources de base : 2.100.000 Autres ressources : 2.600.000 Disponible : 1000.000 A rechercher : 1.600.000</p> <p>Ressources de base : 1.300.000 Autres ressources : 1.800.000 Disponible : 0 A rechercher : 1.800.000</p>

<p>permanente Données de référence : Non (2013); Cible : Oui (2019)</p> <p>Existence d'un projet de loi de la participation des femmes aux postes de décisions Données de référence non Cible: oui</p> <p>Nombre d'unités de planification opérationnelles au niveau sectoriel et des îles Données de référence; 2 (éducation, santé) Cible : 5 additionnels (eau, énergie, agriculture, environnement, tourisme)</p> <p>Nombre de mécanismes de prévention et de gestion de conflits fonctionnels au niveau national et local. Données de référence 2-2014 (plate-forme femmes médiatrices et comité des sages)- Cible : 4 dont 1 national et 3 au niveau des îles</p> <p>Indicateurs du Plan stratégique du PNUD: Taux de participation aux élections</p>	<p>Rapport du Commissariat de la solidarité de la cohésion sociale et du genre (CSCSG).</p>	<p>: 10 dont 5 gérés par des femmes. Source des données : CSCSG. Fréquence : annuelle et fin de cycle <u>Indicateur 5.3</u> : Mécanisme national de la paix durable établi Données de référence.0 Cible : 1 Source des données : CSCSG Fréquence : fin de cycle <u>Indicateur 5.4</u> : % de structures de femmes et de jeunes participants aux échanges. Données de référence. Cible : 25%. Source des données : CSCSG. Fréquence : fin de cycle <u>Indicateur 5.5</u> : proportion de cas de conflits ayant fait l'objet d'intervention et résolus. Données de référence. Cible : 25%. Source des données : CSCSG Commissariat à la jeunesse. Fréquence : annuelle et fin de cycle</p> <p>Produit 6. Le pays dispose d'un système de planification ainsi que d'un cadre de référence de réforme administrative qui articule des priorités nationales aux actions sectorielles et insulaires. <u>Indicateur 6.1</u> : Nombre d'unités de planification opérationnelles aux niveaux national, sectoriels et insulaires Données de référence : 2 Cible : 5 additionnelles au niveau sectoriel (eau, environnement, agriculture, énergie, commerce) et 3 au niveau central et insulaire (CGP et les Directions de Plan au niveau des Îles). Source des données : CGP, fréquence : fin de cycle <u>Indicateur 6.2</u> : Régularité dans la publication des rapports sur la coordination de l'aide Données de référence : 0 Cible: 2 rapports sur l'aide au développement Source des données CGP, fréquence : fin du cycle <u>Indicateur 6.3</u> : existence d'une vision, d'une stratégie et d'un plan d'action pour la réforme de l'administration publique : données de référence 0 (inexistant 2014) ; cible : vision/stratégie et plan d'action disponible. Source : Ministère de la Fonction publique. Fréquence : fin de cycle</p>	<p>Leaders d'opinions, Société civile, Secteur privé, Media, Université, CNDHL Forces de sécurité, Exécutifs des îles</p> <p>CGP, SGG, Ministères sectoriels en charge de l'agriculture, de l'eau, du commerce, environnement, de l'énergie. MIREX, Ministère de la Fonction publique, Ministère des Finances, Directions régionales du plan, Banque mondiale, Gouvernorats, BID, ACBF, FMI, UE</p>	<p>Ressources de base : 990.000 Autres ressources : 1000.000 Disponible : 0 A rechercher : 1.000.000</p>
--	---	--	---	--

(présidentielle et gouvernorat) désagrégé par sexe.				
---	--	--	--	--

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelles et humaines

RÉSULTAT No 4 DE L'UNDAF : Effet 4 : Les populations les plus vulnérables assurent leur résilience aux changements climatiques et aux crises.

Résultat connexe du Plan stratégique : Effet 5 : Pays sont à même de réduire et de gérer les risques de conflits et de désastres naturels, y compris du changement climatique

INDICATEURS DE RÉSULTAT DU PNUAD DONNÉES DE RÉFÉRENCE, CIBLE(S)	SOURCE DES DONNÉES ET FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES DONNÉES, ET RESPONSABILITÉS	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS (notamment indicateurs, données de références, cibles)	PRINCIPAUX PARTENAIRES/ CADRES DES PARTENARIATS	RESSOURCES INDICATIVES PAR RÉSULTAT/ PRODUIT (US\$)
<p>Pourcentage de la population des communes cibles maîtrisant les plans de préparation et de réponse aux urgences Données de référence 0% 2014 Cibles : 40% des communes</p> <p>% de la population désagrégé par sexe mettant en œuvre des pratiques d'adaptation, d'atténuation des effets du changement climatiques et des crises sur les zones cibles. Données de référence 5% en 2014. Cible 15%:</p> <p>Inclusion des approches et mesures d'atténuation des effets du changement</p>	<p><i>Rapport du CGP</i></p> <p><i>Documents de programmes des Ministères concernés</i></p> <p><i>Rapports périodiques des Directions de l'agriculture, de la sécurité civile, de l'énergie, de l'eau</i></p> <p><i>Directions insulaires de la sécurité civile ;</i></p> <p><i>Plateforme RRC, de l'ANACM,</i></p>	<p>Produit 7. Le pays dispose des capacités, des outils et des technologies d'adaptation nécessaires pour réduire la vulnérabilité de l'agriculture aux changements climatiques. <u>Indicateur 7.1:</u> Le pourcentage d'exploitants agricoles (désagrégé par sexe) des zones cibles qui adoptent des pratiques et techniques d'adaptation aux changements climatiques. Données de référence : 15%. Cible : 40% Source des données, Direction de l'agriculture/Statistiques agricoles. Fréquence : annuelle</p> <p><u>Indicateur 7.2:</u> Informations agro-météorologiques fiables mises à disposition des décideurs et autres usagers régulièrement. Données de référence : non. Cible : oui. Source des données : ANACM. Fréquence : mi parcours et fin du cycle</p> <p><u>Indicateur 7.3:</u> Nombre d'usagers (hommes et femmes) dans les zones cibles ayant accès à l'eau à des fins domestiques et agricoles. Données de référence : 80.000. Cible : 200 000 personnes. ; Source des données : Direction de l'Eau ; Direction de l'Agriculture ; UCEA ; UCEM ; MAMWE. ; Fréquence : à mi parcours et en fin du cycle</p> <p><u>Indicateur 7.4:</u> Proportion de programmes et plans qui intègrent des approches favorisant la résilience de la ressource en eau aux changements climatiques. Données de référence : 5%. Cible : 30%. Source des données, Direction de l'environnement. Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 8. Les institutions étatiques et non étatiques disposent des mécanismes, des outils, et des moyens nécessaires pour la gestion des risques de catastrophes naturelles et l'amélioration de la résilience <u>Indicateur 8.1:</u> Dotation d'un fonds d'urgence. Données de référence : non. Cible : oui Source des données : Loi de finance. Fréquence : en fin de cycle</p> <p><u>Indicateur 8.2:</u> % d'interventions en réponse à des situations d'urgence. Données de référence : 10%. Cible 40%. Source des données : DGSC. Fréquence : mi parcours et fin de cycle</p> <p><u>Indicateur 8.3:</u> Nombre de collectivités territoriales mettant en œuvre des plans de préparation et de réponse aux urgences. Données de référence : 3. Cible 28. Source des données : DGSC. Fréquence : mi parcours et fin de cycle</p> <p><u>Indicateur 8.4 :</u> Nombre de communautés maîtrisant les procédures d'alertes. Données de</p>	<p>DGSC, DRSC, Ministère de l'intérieur, Ministère des finances, Direction de l'eau, Direction de l'environnement, Direction de l'agriculture, Gouvernorats , Communes, Université, CNDRS, ANACM (Agence nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie), OSC, Plateforme nationale de gestion des risques de catastrophes, UNSDR, BCPR, OCHA, UNICEF, OMS, UNFPA, PAM, Ma-Mwé, Sogem, UCEA, UCEM comités de l'eau, ANACM, PNUE, AFD, Unicef, OSC, UNV</p> <p>DGSC, DRSC, Ministère de l'intérieur, Ministère des finances, Gouvernorats, Communes, Croissant Rouge, réseau PIROI, UDC, CNDRS, ANACM, OSC, Plateforme nationale de gestion des risques de catastrophes, UN, BCPR, OCHA, UNICEF OMS, UNFPA, PAM, OVK</p>	<p>Ressources de base : 2.000.000 Autres ressources : 9.500.000 Disponible : 9.500.000 A rechercher : 0</p> <p>Ressources de base : 500.000 Autres ressources : 9.000.000 Disponibilité : 9.000.000 A rechercher : 0</p>

<p>climatiques dans les programmes et plans sectoriels <i>0-secteur ayant inclus l'atténuation des CC dans les programmes et plans. Cible-5 Secteurs (eau, énergie, santé, agriculture, Education)</i></p> <p>Indicateurs du Plan stratégique du PNUD: Pourcentage de pays avec un plan de réduction des risques de catastrophes naturelles et climatiques financé via des budgets de développement nationaux, locaux et sectoriels Pertes économiques liées aux catastrophes naturelles (géophysiques et climatiques)</p>		<p><i>référence : 10%. Cible 40%. Source des données : DGSC. Fréquence : fin de cycle</i></p> <p>Produit 9. Le pays dispose du cadre politique, juridique et réglementaire pour la promotion et le développement des énergies renouvelables <i>Indicateur 9.1 : Existence d'une stratégie nationale sur les énergies renouvelables</i> Données de référence : 0. Cible : 1. Source des données : Ministère en charge de l'énergie. Fréquence : fin de cycle <i>Indicateur 9.2 : Existence d'un cadre légal et règlementaire sur les énergies renouvelables</i> Données de référence : 0. Cible : 1. Source des données : Ministère en charge de l'énergie. Fréquence : fin de cycle</p>	<p>Ministère de l'environnement, Ministère des finances, Gouvernorats, Préfectures, Communes, Secteur Privé, ONGs, OCBs</p>	<p>Ressources de base : 500.000 Autres ressources : 2.500.000 Disponible : 1.000.000 A rechercher : 1.500.000</p>
---	--	--	---	--